

Quand?

Le vaccin est généralement disponible au début du mois de novembre. On vous invite à prendre rendez-vous le plus tôt possible afin que votre enfant puisse recevoir les 2 doses recommandées. Consultez le CLSC de votre centre de santé et de services sociaux (CSSS) ou votre médecin.

Trucs pour diminuer les risques d'attraper la grippe



Comme parent, vous pouvez apprendre à votre enfant l'importance:

- de se laver souvent les mains;
- de tousser ou éternuer dans le pli du coude;
- de jeter les mouchoirs souillés à la poubelle;
- d'éviter de visiter les personnes âgées ou souffrant d'une maladie chronique quand on est malade.



www.infogrippe.gouv.qc.ca

Santé
et Services sociaux
Québec 

10-278-19FA © Gouvernement du Québec, 2010

Vaccin contre la grippe saisonnnière (influenza)



« LA VACCINATION,
une bonne protection »

Québec 

Maman, papa, vous pouvez faire vacciner gratuitement votre tout-petit contre la grippe saisonnière (influenza).



Pour qui ?

Le vaccin contre la grippe saisonnière (influenza) est offert gratuitement :

- aux enfants âgés de 6 à 23 mois;
- aux personnes qui peuvent transmettre l'infection à ces tout-petits, c'est-à-dire :
 - leur famille (père, mère, frère, sœur);
 - les personnes qui en prennent soin (ex. : gardienne à la maison, personnel des services de garde à l'enfance).

Les enfants de moins de 6 mois peuvent aussi attraper la grippe. Toutefois, le vaccin ne leur est pas recommandé car les bénéfices du vaccin n'ont pas été démontrés à cet âge. Si votre enfant a moins de 6 mois, il importe donc que vous et les autres proches susceptibles de lui transmettre l'infection soyez vaccinés. Le vaccin vous est tous offert gratuitement.

Pourquoi ?

Très contagieuse, la grippe se transmet à partir de gouttelettes provenant du nez ou de la gorge d'une personne malade ou bien à partir d'objets contaminés par ces sécrétions. Elle se distingue des autres infections des voies respiratoires, comme le rhume, par la gravité des symptômes, qui sont :

- fièvre;
- toux;
- fatigue;
- nausées, vomissements et diarrhée;
- atteinte de l'état général.

Les enfants âgés de moins de 2 ans sont plus à risque :

- d'attraper la grippe;
- de présenter des complications :
 - otite,
 - sinusite,
 - bronchite,
 - pneumonie;
- d'avoir besoin d'antibiotiques;
- d'être hospitalisés;
- de décéder;
- de transmettre la maladie, car ils excrètent une plus grande quantité de virus, plus longtemps.

Le vaccin contre la grippe saisonnière est sécuritaire. Il ne donne pas la grippe. Cependant, il ne protège pas contre les autres virus qui causent des infections respiratoires comme le rhume.

Pour un enfant de moins de 9 ans, 2 doses du vaccin à 1 mois d'intervalle sont nécessaires lorsqu'il s'agit d'une première vaccination contre la grippe. Il est très important que votre enfant reçoive sa deuxième dose pour être bien protégé.

» Le vaccin continue d'être gratuit pour les enfants de tout âge atteints de maladies chroniques ainsi que pour leurs proches.

Les enfants plus âgés de même que toute autre personne désirant se protéger contre la grippe peuvent recevoir le vaccin moyennant des frais minimes.

LA VACCINATION, une bonne protection